

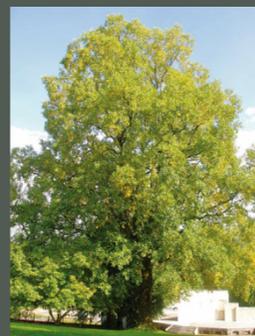


PAYSAGE CHAMPÊTRE

Ce sont les arbres «hors forêts» qui, par leur port, leur implantation ou leur volume font le charme de nos paysages ruraux. Cela peut être l'arbre paysan qui marque un angle de parcelle ou abrite un four à pain mais aussi les arbres fruitiers alignés en bordure d'un pré ou dans les vergers. L'arbre des villages rencontré tant sur la place publique, que dans les cours d'écoles, les cimetières ou dans les parcs et les jardins, participe aussi à qualifier un territoire.

ARBRES REMARQUABLES

Du soin et de l'attention apportés à ces arbres dépendront leur longévité. Les sujets les plus anciens, les plus empreints d'histoire, les plus beaux peuvent être recensés et signalés en tant qu'arbres remarquables.



TRUCS ET ASTUCES

Réglementation

Certains documents d'urbanisme type PLU (Plan local d'Urbanisme) ou règlements de lotissement peuvent indiquer des prescriptions à respecter concernant les arbres. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Ce que dit le code civil :

Article 671 « Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. »

Taille des plants à la plantation

Plus ils seront jeunes, plus leur reprise sera facile (et c'est moins cher!).

Travail du sol

Bien travailler et enrichir le sol avant les plantations sur un gros volume (1 m³ minimum).

Paillage

Un bon paillage type BRP (jeunes branches fraîchement broyées), feuilles mortes, déchets de tonte, paille... permet de maintenir une certaine humidité, évite la concurrence de l'herbe, nourrit le sol et éloigne les outils de coupe ou les véhicules du tronc. La plantation d'un massif d'arbustes en accompagnement au pied de l'arbre peut aussi jouer ce rôle.

Entretien

Tailles de formation et arrosages sont indispensables les premières années.

Sites

Arbres et paysages : www.arbre-et-paysage32.com

Publications

Les plantations d'alignement. Corinne Bourgerly et Dominique Castaner, IDF, 1996.
Arbres des champs. Philippe Pointereau et Didier Bazile, Solagro, 1995.
Les droits de l'arbre. Ministère de l'écologie et du développement durable, 2003.

Pour plus de conseils (choix d'une essence, implantation, composition...) n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre ingénieur paysagiste.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



1 rue Félix Vidalin – 19 000 Tulle

tél. 05 55 26 06 48 – fax 05 55 26 61 16

courriel caue.19@wanadoo.fr – site www.caue19.fr



Arbres de nos paysages Corréziens

Crédits photographiques : CAUE CORRÈZE



PAYSAGE FORESTIER

On a coutume de dire que la Corrèze est le «Pays de l'arbre et de l'eau». La forêt y est très présente (45,3% en moyenne de la superficie totale) avec cependant une répartition géographique inégale.

La forte présence forestière peut générer dans certains secteurs des paysages fermés offrant peu de perspectives avec des ambiances parfois oppressantes.

Cette impression est d'autant plus marquée lorsque l'on est en présence de résineux plus sombres et opaques toute l'année.



GÉOGRAPHIE DE L'ARBRE

On peut diviser la Corrèze en quatre grands secteurs géographiques en fonction des qualités du sous sol, du climat et de l'altitude :

- LE CAUSSE, ● LE BASSIN DE BRIVE, ● LES PLATEAUX & ● LA MONTAGNE

Si certaines essences comme le chêne pédonculé ou le frêne sont partout représentées, d'autres comme le hêtre, identitaire de la Haute-Corrèze, seront peu présentes en dessous d'une altitude de 500 mètres.

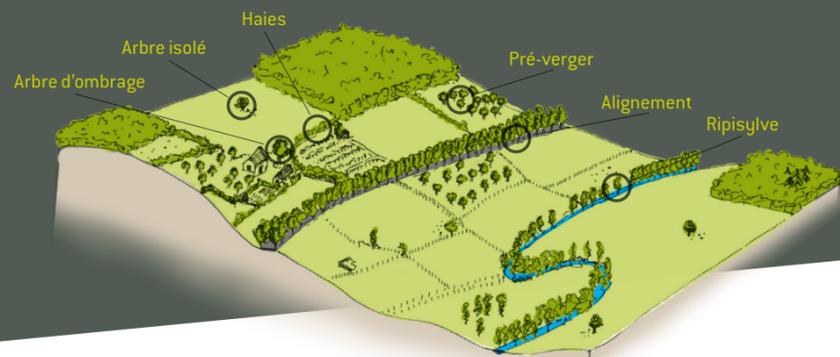
Le peuplier d'Italie identifiable grâce à son port élané reste implanté à basse altitude. Le sorbier domestique, quant à lui, est présent dans les bois et les lisières calcaires du Causse et du bassin de Brive.

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT



LES ARBRES « HORS FORÊT » ...

UN PAYSAGE RURAL D'UNE GRANDE DIVERSITÉ



ARBRES FRUITIERS

En fleurs, avec leurs fruits ou leurs couleurs automnales, les vergers sont omniprésents dans certains de nos paysages. Pomméraires, noiseraies (noyers), châtaigneraies sont des cultures traditionnelles corréziennes.

Ainsi les **prés-vergers** avec leurs arbres plantés en bordure ou au milieu de prés pâturés sont aujourd'hui à l'abandon alors que les vergers intensifs se sont beaucoup développés ces dernières années.

Des arbres fruitiers alignés soulignent souvent l'entrée des villages corréziens. En fonction des secteurs concernés les essences varient (pêchers à Saint-Hilaire-Peyroux, cerisiers à Yssandon, pommiers à Saint-Paul).

Il n'est pas rare de voir aussi un **arbre fruitier isolé** donner vie au paysage.



ARBRES PUBLICS

De nombreux **villages** possèdent un ou deux **arbres publics majestueux** situés sur la place de l'église. Ces arbres remarquables, ayant traversé pour certains plusieurs siècles, souvent un tilleul, un chêne ou un orme imposent leur silhouette face au clocher. Dans d'autres cas c'est un **mail** (double alignement) de platanes qui ombrage la place.

Les bourgs les plus importants avaient un **foirail** où se tenaient régulièrement les foires au bétail. Ces espaces étaient ombragés par des tilleuls ou des platanes.

C'est aussi dans les **cours d'école** que l'on trouvait platanes, tilleuls ou chênes.

Les **cimetière**s aujourd'hui, peu arborés, peuvent avoir gardé un cyprès ou un if.



L'aménagement de bourg
Une opportunité pour replanter

ARBRES DOMESTIQUES

Dans chaque **corps de ferme** un arbre, souvent imposant, était planté dans le but d'ombrager la cour. Si le tilleul est l'essence qui en proportion domine largement, on retrouve là encore le chêne, le frêne et plus rarement l'orme, le marronnier ou le robinier (acacia).



Les sujets les plus remarquables sont souvent ceux qui s'imposent dans les **parcs des châteaux**. Les essences sont plus variées que dans nos prés et champs, souvenirs de voyages parfois lointains. Séquoïas, cèdres, ifs, tulipiers de Virginie, magnolias grandiflora, catalpas, hêtres pourpres sont autant d'espèces susceptibles d'être inventoriées. **Les arboretums**, œuvres de collectionneurs d'arbres, présentent aussi des essences variées.

ARBRES DES CHAMPS

L'arbre des champs peut être **aligné** marquant une limite entre deux parcelles, implanté en **bosquet** ou **isolé**. Beaucoup de lieux-dits portent des noms d'arbres : Chassang, Jarrige pour le chêne, Theil, Theillet pour le tilleul, Vergnes pour l'aulne, Freysse pour le frêne... Les arbres se développant de part et d'autre d'une rivière ou d'un ruisseau constituent la **ripisylve** (*ripa*: rivière, *sylva*: forêt).

Tous les cours d'eau sont naturellement bordés de cette végétation qui serpente dans le paysage. Son chevelu racinaire protège les berges de l'érosion et filtre les eaux jouant un rôle d'épuration.



POIRIÈRES

En montagne et sur les hauts plateaux corréziens il arrive de trouver des poiriers palissés contre la façade sud d'une maison ou d'une grange. Cette pratique ancienne protège les fleurs au printemps et permet aux fruits d'arriver à maturité avant les grandes gelées. En effet, ils profitent de la chaleur (quelques degrés supplémentaires) restituée par le granit des murs. Il est important de pouvoir conserver et protéger, lors de travaux, ces formes particulières. Derrière se cache un savoir-faire (plantation, taille, entretien) qu'il conviendrait de faire perdurer.



Vergers pédagogiques ou conservatoires
Pérennisation des savoir-faire (taille, soins, greffage)



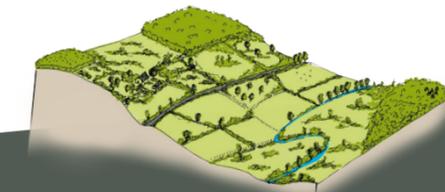
LES ALIGNEMENTS

Privés ou publics, ils marquent l'identité du territoire traversé, **le long des routes**. Autrefois plantés pour produire du bois ils constituent aujourd'hui un **enjeu avant tout paysager**. Les hêtres, majoritaires en montagne sont souvent associés aux chênes pédonculés sur les plateaux. Les platanes quant à eux sont surtout présents dans le bassin de Brive et la vallée de la Dordogne.

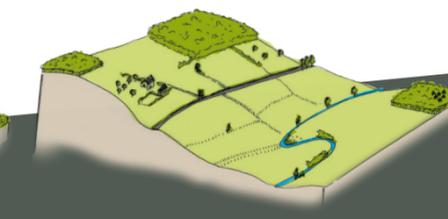


DES DÉRIVES POSSIBLES

Vers une «banalisation» de nos paysages



Une déprise avec fermeture du paysage



Une surexploitation avec ouverture du paysage

... UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

La modification des usages, les restructurations foncières, les abattages d'arbres, alignés ou isolés, participent à la disparition lente et progressive du patrimoine boisé non forestier. La qualité des paysages tient, entre autres, à la qualité des éléments qui le composent. Entretien, préserver et replanter des arbres « hors forêt » c'est participer à la construction des paysages de demain.